

Romans, le 20 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Recensement 2019 : mode d'emploi

Du jeudi 17 janvier au samedi 23 février 2019, un échantillon de 8% de la population romaine recevra la visite d'un agent recenseur (soit environ 1530 foyers recensés).

Le recensement permet de mieux connaître la population. Il fournit des statistiques sur le nombre de logements, d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, transports, déplacements quotidiens...). Ses résultats permettent d'éclairer les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, ...). Les réponses sont confidentielles et toutes les statistiques produites sont anonymes.

Les personnes retenues cette année recevront la visite d'un agent recenseur. Un courrier les informant de son passage aura été déposé au préalable dans leur boîte aux lettres (du 10 au 16 janvier). Lors de sa visite, l'agent recenseur leur proposera de se faire recenser en ligne. Il leur remettra une notice d'information avec un code d'accès et un mot de passe individuels leur permettant de se connecter au site internet : <http://www.le-recensement-et-moi.fr> et de cliquer sur la rubrique « recensement en ligne » pour saisir les informations demandées. Au besoin, il pourra leur remettre un questionnaire papier à remplir concernant leur logement et les personnes qui y habitent et les aider si nécessaire. **Y répondre est un acte civique.**

Pour procéder à ce recensement, **une équipe de 7 agents recenseurs a été recrutée par la commune.** Ils possèdent une carte tricolore signée par le maire comportant leur photo et ont, tous, bénéficié d'une formation obligatoire organisée par l'INSEE. Chacun d'eux aura un secteur d'intervention en particulier :

1. **Mme Céline BERLESE** : Centre-ville,
2. **M. Michel BLANC** : Centre historique (+ immeubles 38 rue de la République et Horizon sud B quartiers centre-ville et Chatiou-Duchesne)
3. **M. David TURCHETTA** : Les Ors, Les Récollets, l'Ouest rural, La Presle, Mât-Batie, Chatiou-Duchesne
4. **Mme Clarisse BARAN-DALENC** : La Gloriette, les Méannes, Chatiou-Duchesne, l'Est pavillonnaire (+ Le domaine de Sainte-Croix D aux Ors)
5. **Mme Claudine MARTINET**, Château-Fleury, l'Est pavillonnaire (+ La Résidence Boréa en centre-ville)
6. **Mme Siam EL KHATTABI** : La Monnaie, La Pierrotte, Les Chasses, Les Vignards, la Zone industrielle (+immeuble le Clair-Vivre dans l'Est pavillonnaire)
7. **Mme Sanaa ARFA**, péricentre nord (+ 3 immeubles : Le Président, le Montmartel A1, A2 et C9 et Le Gloriette 1, quartiers de la Presle et Mat-Batie

Plus de renseignements, contactez le service recensement

Hôtel de Ville de Romans - Tél : 04 75 05 51 51 poste 1219